

## La Fondation Daniel Jouvance – Institut de France

La Fondation Daniel Jouvance a vu le jour le lundi 26 mai 2008 à l'Institut de France en présence de Monsieur Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut et de Monsieur Daniel Rocher-Jouvance, président des Laboratoires de Biologie Marine Jouvance.

La Fondation Daniel Jouvance a pour objectif principal  
**l'étude et la préservation du monde marin.**

Elle œuvre dans la continuité et le développement des actions menées précédemment par l'entreprise afin de les fédérer et d'en assurer la pérennité.

Dans ce cadre, la Fondation peut, en particulier, organiser des actions ciblées favorisant l'évolution de la connaissance scientifique et technique recouvrant :

- La sensibilisation des jeunes générations à la vie de l'écosystème marin.
- L'encouragement des jeunes chercheurs travaillant dans le domaine de la biologie marine.
- Le support scientifique en écologie marine pour la protection des sites littoraux.

## Gouvernance de la Fondation Daniel Jouvance-Institut de France

La gouvernance de la Fondation est assurée par deux collèges constitués à parité de :

- Monsieur Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France et Président de la Fondation Daniel Jouvance, de Monsieur Bernard Kloareg, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), directeur de la Station biologique de Roscoff UMPC-CNRS/EDD et de Monsieur Henri Décamps, spécialiste de l'écologie des systèmes riverans fluviaux, membre de l'Académie des Sciences, directeur de recherche émérite au CNRS, pour l'Institut de France.

- Monsieur Daniel Rocher-Jouvance, Fondateur et co-président de la Fondation, de Monsieur Christian Buchet, de l'Académie de Marine, directeur du Centre d'études de la mer à l'Institut Catholique de Paris, et de Monsieur Jean-Pierre Callegari, biologiste, membre du Comité scientifique Marin Daniel Jouvance, pour le collège du fondateur.